

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1424

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin,
M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 1 par la phrase :

« Cet avenir ne peut être envisagé sans une réparation parallèle de notre arsenal diplomatique, pilier de notre sécurité collective. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe "Écologiste-NUPES" affirme que la diplomatie est une composante essentielle de notre politique de défense et de sécurité, permettant non seulement la prévention des conflits mais aussi la construction d'une paix durable. Il s'agit d'un instrument essentiel pour la promotion de nos valeurs et de nos intérêts à l'échelle internationale. En dépit de son importance, notre arsenal diplomatique a été progressivement affaibli, avec des conséquences dévastatrices.

Cela est particulièrement préoccupant à l'heure où le paysage de la sécurité internationale évolue rapidement, nécessitant une capacité d'adaptation et de réaction rapide. En ce sens, nos diplomates, bénéficiant d'une expérience unique et des connaissances précises, doivent disposer de moyens d'action à la hauteur de leur mission.